

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIGNACOIS
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JUILLET 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le 30 juillet à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc CALVET, Président.

LISTE DES DELIBERATIONS

N°	Objet de la délibération :	Vote
2024 – 45	Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mai 2024	Approuvé
2024 – 46	Désignation d'un secrétaire de séance	Approuvé
2024 – 47	Prix du repas des cantines scolaires	Approuvé
2024 – 48	Participation au Syndicat Lot Célé-Médian pour les travaux de réouverture du Riou Viou à Auzits	Approuvé
2024 – 49	Décision modificative n° 1 du Budget GEMAPI	Approuvé
2024 – 50	Construction d'un centre de loisirs à Rignac – Avenant au Lot 4	Approuvé

Mis en ligne et affiché : le 12 août 2024

*Communauté de Communes
du Pays Rignacois
12390 RIGNAC*